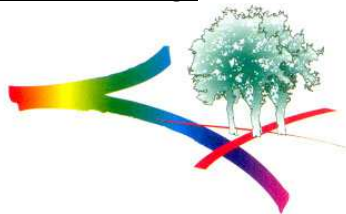


Maitre d'ouvrage



Commune de Landudec
Place de la Mairie 29710 LANDUDEC
Tél. : 02 98 91 52 09 Fax : 02 98 91 55 18

Maîtrise d'œuvre



CIT Agence de PONT L'ABBE
5bis, rue Charles Le Bastard
29120 PONT L'ABBE
Tél : 02 98 87 02 88
Fax : 02 98 66 02 55

REAMENAGEMENT DU PARKING DE L'ECOLE DE LANDUDEC (29710)

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date et heure limites de réception des offres :

Vendredi 25 mars 2016 à 12 Heures 00

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – ACHETEUR PUBLIC	3
1.1 NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ACHETEUR PUBLIC :	3
1.2 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES :	3
ARTICLE 2 – OBJET DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION	4
3.1 - ETENDUE ET MODE DE LA CONSULTATION :	4
3.2 - FRACTIONNEMENT DU MARCHÉ :	4
3.3 - DIVISION EN LOTS :	4
3.4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION EN CAS DE GROUPEMENT DES CANDIDATURES OU DES OFFRES :	4
3.5 – OPTIONS :	4
3.6 – VARIANTES :	4
ARTICLE 4 – RETRAIT ET ENVOI DU DOSSIER DE CONSULTATION	5
4.1 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :	5
4.2 CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES	5
4.3 - MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION :	5
ARTICLE 5 - DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE LA CANDIDATURE	6
ARTICLE 6 – JUGEMENT DES OFFRES	6
ARTICLE 7 – DEMARRAGE DES TRAVAUX	6
ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	7

ARTICLE 1 – ACHETEUR PUBLIC

1.1 NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ACHETEUR PUBLIC :

Commune de Landudec

Place de la Mairie
29710 LANDUDEC

Tel. : 02 98 91 52 09

Fax : 02 98 91 55 18

Personne responsable du marché : Monsieur Le Maire de Landudec, Noël COZIC

Correspondant au sein de la communauté de communes : Mr Jean-Michel LE GALL

1.2 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à :

Pour tous renseignements administratifs :

Commune de Landudec

Place de la Mairie
29710 LANDUDEC

Tel. : 02 98 91 52 09

Fax : 02 98 91 55 18

Pour tous renseignements techniques :

C.I.T. – Agence de Pont l'Abbé - Géomètres-Experts Associés

Mr BOLZER Thomas

5 Bis Rue Charles Le Bastard - BP 61008

29121 PONT-L'ABBE CEDEX

Tel. : 02 98 87 02 88

Fax : 02 98 66 02 55

Une réponse sera alors adressée par écrit à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

ARTICLE 2 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne :

Réaménagement du Parking de l'Ecole de Landudec (29710)

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 - ETENDUE ET MODE DE LA CONSULTATION :

Le présent marché est lancé sous la forme de la procédure adaptée.

Il est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les marchés seront passés sur prix fermes actualisables dans les conditions définies au cahier des Clauses Administratives Particulières.

3.2 - FRACTIONNEMENT DU MARCHE :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

3.3 - DIVISION EN LOTS :

Les travaux qui font l'objet du présent appel d'offres ne sont pas allotés.

3.4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION EN CAS DE GROUPEMENT DES CANDIDATURES OU DES OFFRES :

Par application de l'article 51 du Code des Marchés Publics, si le candidat est un groupement d'entreprises, il pourra être conjoint ou solidaire.

Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidats individuels soit en qualité de membre d'un ou de plusieurs groupement. Ils ne peuvent pas cumuler les deux qualités.

3.5 – OPTIONS :

La consultation ne présente pas d'option.

3.6 – VARIANTES :

Le candidat pourra proposer des variantes conformément à l'article 21 du décret n°2205-1742 du 30 décembre 2005, toutefois afin de permettre une parfaite appréciation des offres, il devra dans tous les cas établir une offre conforme à la solution de base.

La variante devant être proposée avec l'offre de base, elle doit être présentée en même temps. A défaut elle est irrecevable.

Dans le cas d'offre avec variante(s), le candidat établira des actes d'engagement séparés pour la solution de base et chacune des variantes. Tous les actes d'engagement seront signés.

Dans l'hypothèse où une variante serait retenue, des précisions ou des compléments sur la teneur des variantes pourront être demandés au candidat.

ARTICLE 4 – RETRAIT ET ENVOI DU DOSSIER DE CONSULTATION

4.1 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Pour les documents dématérialisés, sur le site :

<https://www.megalisbretagne.org/>

Sous format papier :

C.I.T. – Agence de Pont l'Abbé
Mr BOLZER Thomas
5 Bis Rue Charles Le Bastard - BP 61008
29121 PONT-L'ABBE CEDEX
Tel. : 02 98 87 02 88
Fax : 02 98 66 02 55

4.2 CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres parviendront sous simple enveloppe en précisant l'objet du marché, avant **le vendredi 25 mars 2016 à 12h00**, à l'adresse figurant ci-dessous :

L'enveloppe portera l'adresse et les mentions suivantes :

<p>Commune de Landudec Pla ce de la Mairie 29710 LANDUDEC</p> <p>OFFRE POUR : Réaménagement du Parking de l'Ecole Entreprise :.....</p>

Les offres devront être remises soit sur place contre récépissé, soit si elles sont envoyées par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ailleurs qu'à la Mairie de Landudec ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, seraient renvoyés à leurs auteurs.

Les entreprises ont également la possibilité de répondre par voie numérique à la consultation sur le site web :

<https://www.megalisbretagne.org/>

Les offres seront rédigées en langue française ou, dans le cas contraire, ces documents doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée par un traducteur assermenté. Les montants seront exprimés en Euros.

4.3 - MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard onze jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE 5 - DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE LA CANDIDATURE

Les candidats auront à produire un dossier complet contenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

Informations sur le candidat

- **La lettre de candidature** (formulaire DC1 téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) comprenant :
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que les salariés sont employés régulièrement au regard du Code du Travail
- **La déclaration du candidat** permettant d'apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (formulaire DC2 téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) comprenant entre autres :
 - Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
 - Le chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles
 - Une présentation des moyens humains et techniques de la société
 - Les références pour des marchés similaires
- **Les attestations d'assurance**
- **L'imprimé NOTI2** relatif à l'Etat annuel des certificats reçus ou copie des pièces prévues à l'article D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail (attestations fiscales, sociales et extrait K-bis). Ces pièces sont à fournir tous les six mois pendant toute la durée du marché.
- **Un relevé d'identité bancaire**

Informations sur l'offre

- **L'acte d'engagement** daté, signé, avec le cachet de l'entreprise et le nom du signataire
- **Le détail descriptif estimatif** signé dans les mêmes conditions que l'acte d'engagement
- **Un mémoire technique**, justificatif des dispositions que le concurrent se propose d'adopter pour l'exécution des travaux tant en terme d'organisation que de planning.

ARTICLE 6 – JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

- **Prix des prestations : 60 %**
- **Valeur technique : 40 %**
 - Organisation prévisionnelle du chantier – 30 %
 - Délai d'exécution des travaux – 30 %
 - Performances en matière de protection de l'environnement – 20 %
 - Moyens matériels et humains affectés au chantier – 20 %

Les offres pourront faire l'objet de négociations. A l'issue du jugement des premières offres, la Commune de Landudec pourra recevoir les entreprises candidates de un ou plusieurs lots avant de désigner l'attributaire.

ARTICLE 7 – DEMARRAGE DES TRAVAUX

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est le **4 juillet 2016**.

Les travaux devront impérativement être terminés pour la fin du mois de juillet, hormis les marquages au sol qui devront être réalisés la semaine avant la réouverture de l'école.

ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.